

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

La CNLCEI sollicite le soutien du Sénat

C'EST l'un des enseignements à tirer de la rencontre, hier au palais Omar Bongo Ondimba, entre une délégation de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), conduite par son président Nestor Mbou, et la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, qu'entoureraient plusieurs membres de son bureau.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

UNE délégation de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), conduite par son président Nestor Mbou, s'est rendue au Sénat, hier. La rencontre avec le bureau de ladite institution que préside Lucie Milebou Aubusson Mboussou, la première du genre depuis le renouvellement des membres de la CNLCEI, a donné lieu à des échanges ayant porté sur plusieurs sujets. Entre autres, la collaboration entre les deux institutions.

Les deux parties ont donc évoqué les différents contours qui devront régir le partenariat entre la 2e Chambre du Parlement et la principale autorité administrative en charge du combat contre la corruption et autres actes d'enrichissement illicite dans notre pays. Le président de la CNLCEI a saisi cette occasion pour solliciter des sénateurs, un relèvement des dotations allouées à la structure qu'il dirige dans le cadre du budget 2020. On sait qu'après l'Assemblée nationale où il est encore en examen en ce moment, ce texte passera par le Sénat avant sa promulgation.

Nestor Mbou et les siens estiment que le chantier qui est celui de la CNLCEI étant immense, l'atteinte des objectifs assignés à cette institution nécessite logiquement des moyens conséquents. Pour leur part, les représentants des collectivités locales ont souligné que la lutte contre la corruption, les détournements et le blanchiment des deniers publics est un "combat noble dans lequel le Sénat a toujours été prêt à s'engager". Il faut souligner que cette rencontre intervient plus d'une semaine après le lancement par la CNLCEI, d'une campagne de sensibilisation à l'endroit des agents de l'Etat. L'objectif étant,

De l'avis de l'Exécutif, cette campagne initiée par la CNLCEI, «ouvre un nouveau cycle dans le combat contre la corruption et l'enrichissement illicite.»

entre autres, d'amener le plus grand nombre à découvrir les missions de la CNLCEI et à appréhender l'importance pour les uns et les autres, de s'acquitter de l'obligation, pour tout dépositaire de l'autorité de l'Etat, de procéder à la déclaration de ses biens, conformément à la loi en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. Laquelle loi stipule que : "Tout dépositaire de l'autorité de l'Etat est



La photo de famille, après la séance de travail.

astreint à l'obligation d'établir une déclaration de ses biens avant son entrée en fonction, tous les trois ans, pendant la durée de celle-ci, et au moment de la cessation de ladite fonction".

De l'avis de l'Exécutif, cette campagne initiée par la CNLCEI, "ouvre un nouveau cycle dans le combat contre la corruption et l'enrichissement illicite. Tout

comme elle marque la détermination collective du Gabon à promouvoir la bonne gouvernance". Nombreux estiment que depuis 2002, notre pays s'est doté d'un dispositif institutionnel et juridique conforme aux standards internationaux et en adéquation avec les pratiques d'un Etat de droit. Mais ce cadre formel idéal n'a toujours pas permis d'atteindre

les résultats escomptés dans cette lutte.

Dans une certaine mesure, soutiennent d'aucuns, c'est parce que les sanctions prévues dans ce cadre ont très rarement été administrées aux contrevenants de la ceste loi. La méthode de l'équipe de Nestor Mbou, connaîtra-t-elle d'autres fortunes ? Le temps permettra de répondre à cette question.

Le général Mamiaka s'en est allé

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Il existe des Hommes qui marquent à tout jamais une vie. Raphaël Mamiaka qui vient de passer l'arme à gauche à l'âge de 83 ans, après avoir lutté contre la maladie, est de ceux-là. Le disparu ne supportait pas du tout la solitude. "C'était un homme au grand cœur, un grand chef de famille qui a pratiquement élevé tous les jeunes de sa famille de Booué", déclare son ami de longue date, le Dr Jacques Igoho. "Mami", comme l'appelaient affectueusement ses proches, a eu un parcours plutôt atypique : il a été militaire avant de devenir gendarme puis homme politique.

Alors qu'il n'a que 19 ans, il fera la guerre d'Indochine, en 1953. Par la suite Raphaël Mamiaka décide de poursuivre des études militaires. En 1960, ce dernier prépare l'entrée à l'École militaire préparatoire de Strasbourg. Quatre ans plus tard, il

sera admis à l'École d'application de l'infanterie à Saint Maixent et en sort auréolé du grade de sous-lieutenant. Droit dans ses bottes, le cœur du jeune homme balance pour la gendarmerie.

Conscient que sa progression passera inexorablement par la maîtrise des outils juridiques, il effectue des études préliminaires de Droit à Maison-Alfort (Paris). Ce qui lui ouvre royalement les portes du Cours supérieur de l'École des officiers de gendarmerie nationale de Melun. Il se perfectionnera à l'Institut de criminologie de la faculté de Droit et de sciences Économiques de Paris.

Le 1er avril 1966, le natif de Booué dans l'Ogooué-Ivindo passe lieutenant, puis capitaine, deux ans plus tard. En 1969, sa vie prend un autre tournant : il est nommé secrétaire d'État à l'Intérieur chargé du Service pénitentiaire. Après il occupera plusieurs portefeuilles ministériels, avant d'être élu sénateur, puis vice-président du Sénat. Un monde qu'il ne quittera plus au



Photo: Brice BANDOMA

Le disparu Raphaël Mamiaka.

point de devenir le leader politique de l'Ogooué-Ivindo sous l'ère Omar Bongo Ondimba.

Outre ces deux casquettes, le défunt était également épris de sports. Le volley-ball, la natation, le judo et l'équitation constituaient ses disciplines fa-

vorites. La culture occupait aussi une place prépondérante dans sa vie. Guitariste, auteur-compositeur, ses tubes "Mapoma", "Johana-Rose", en référence à une de ses filles, ont connu un franc succès. L'homme laisse une nombreuse descendance explorée.